



POSTE :	RÉGISSEUR DE L'ENTRETIEN (PLUSIEURS POSTES OUVERTS)
SERVICE :	RESSOURCES MATÉRIELLES
CONCOURS N° :	MAINTMAN2204-03
LIEU DE TRAVAIL :	NUNAVIK
STATUT :	RÉGULIER À TEMPS PLEIN
ENTRÉE EN FONCTION :	AUSSITÔT QUE POSSIBLE

Kativik Ilisarniliriniq (KI) est une commission scolaire proposant des services éducatifs dans les 14 communautés du Nunavik.

FONCTION ET TÂCHES :

Sous la supervision du Directeur Adjoint des Ressources Matérielles, le Régisseur de l'entretien est responsable de la gestion des travaux techniques, administratifs et manuels nécessaires pour le bon fonctionnement d'un ensemble de services auxiliaires affectés à l'entretien des immeubles, au matériel et aux terrains, à des projets d'immobilisation, aux ressources énergétiques et à divers champs d'intervention en gestion d'entrepôt, en gestion de la formation du personnel et en gestion immobilière. Ses tâches incluent aussi :

- Assure la mise en œuvre et le suivi d'un système de gestion de l'entretien comprenant des mesures préventives et correctives ;
- Repère et gère de petits projets d'immobilisation : évaluation des coûts, préparation du matériel nécessaire et supervision de la progression des travaux ;
- Prépare et fait approuver les commandes annuelles de matériel et d'équipement devant être acheminées par voie maritime pour permettre la réalisation des projets d'immobilisation et des autres projets en cours ;
- Recueille des renseignements statistiques sur l'état physique et mécanique de chaque bâtiment ;
- Met en place un système de contrôle des stocks de fonctionnement en entrepôt et en assure le suivi ;
- Effectue de fréquents déplacements dans les communautés de la Baie d'Hudson afin de vérifier le bon fonctionnement des services d'entretien, pour ensuite remettre des recommandations au Directeur Adjoint de Ressources Matérielles ;
- Assure l'évaluation et la supervision des employés des services d'entretien locaux et régionaux ;
- Fournit, aide et soutien aux gestionnaires d'école (gestion des ressources matérielles, supervision de personnel, directives et règles de conduite en matière d'exercices d'incendie et coordination de ces derniers) ;
- Participe à la préparation du budget opérationnel du Ressources Matérielles et des divers budgets d'immobilisations et en fait le suivi ;
- Fournit du matériel de formation pratique permettant de donner une formation technique au personnel non spécialisé ;
- Toutes les autres tâches exigées par le superviseur.

QUALIFICATIONS :

- Diplôme d'études collégiales (DEC) dans un domaine approprié ;
- La priorité sera donnée aux candidats qui ont des qualifications reconnues pour travailler sur des systèmes de chauffage alimentés au mazout ;
- Six (6) années d'expérience pertinente.

Ou

- Certificat de compétence valide pour la pratique d'un métier pertinent par rapport au poste
- Dix (10) années d'expérience pertinente.

La Commission scolaire peut, à son gré, ne pas tenir compte des qualifications précitées si elle juge adéquate la candidature d'une ou d'un bénéficiaire de la Convention de la Baie James et du Nord québécois (CBJNQ) et que la personne accepte de suivre un programme de formation déterminé par la Commission.)

EXIGENCES :

- Permis de conduire en règle.
- Maîtrise d'au moins deux des trois langues officielles de travail de la commission scolaire (inuktitut, français, anglais).
- Excellente capacité d'adaptation en régions éloignées.
- Aptitudes à établir des liens avec la communauté.

CLASSIFICATION / SALAIRE / AVANTAGES SOCIAUX :

Classe 00-06* conformément aux conditions de travail des cadres de la CSK : de 74,250\$ à 98,997\$ annuellement selon les qualifications et l'expérience.

Prime d'isolement secteur 1 :

- Sans personne à charge : 10,015\$;
- Avec personne à charge : 17,652\$.

En plus du salaire, vous pourriez être éligible à des avantages sociaux tels que :

- 30 jours de vacances annuelles ;
- jusqu'à 10 jours de récupération ;
- deux semaines de congé pendant la période des fêtes ;

Et, lorsqu'applicable, à d'autres avantages sociaux tels que :

- Horaire d'été ;
- Logement ;
- Allocation nordique ;
- Voyages sociaux ;
- Transport de nourriture.

Tous les avantages sociaux sont accordés au prorata de la tâche.

DÉLAI POUR POSTULER : Ouvert jusqu'à ce que le poste soit comblé

FAITES PARVENIR VOTRE CANDIDATURE PAR COURRIEL À :

applications@kativik.qc.ca

Vous devez indiquer MAINTMAN2204-03 dans l'objet du courriel

**Service des ressources humaines
KATIVIK ILISARNILIRINIQ**

Nous communiquerons seulement avec les personnes dont nous aurons retenu la candidature.

**L'utilisation du masculin pour désigner le poste découle uniquement d'une volonté de simplification linguistique*